L'élevage
bovin lait de plaine

L'élevage bovin lait de plaine

Une conjoncture économique toujours positive...

Après l'envolée des prix des charges, couverte par celle des produits en 2023, un retournement de situation était à craindre en 2024. L'effet ciseau n'a finalement pas lieu : le prix du lait résiste alors que les prix des intrants majeurs (aliments, engrais) amorcent une baisse salutaire. Cette conjoncture permet de stabiliser à un bon niveau le résultat de l'activité laitière. Les exploitations de cette filière, le plus souvent diversifiées en grandes cultures, souffrent néanmoins d'une conjoncture céréalière beaucoup plus difficile.

Malgré ce contexte économique porteur, la filière en lait standard apparaît toujours en déprise. La consolidation des troupeaux ne suffit pas à compenser une diminution du nombre de producteurs de 5 % par rapport à 2023. Le système polyculture/élevage, pourtant vertueux au niveau économique et environnemental, est toujours confronté aux difficultés de renouvellement des générations. En zone de plaine, l'élevage continue à régresser au profit des grandes cultures, activité qui présente pourtant de mauvais résultats depuis deux ans. Un probable maintien du prix du lait et un tassement des charges en 2025 devraient contribuer à consolider la rentabilité des ateliers laitiers. Cette tendance permettra-t-elle de stopper l'érosion de l'activité dans la région ?

L'élevage bovin lait de plaine

Les chiffres de la filière

1 116	90 000	615 Ml	273 M€	18 300 €
exploitations laitières lait de plaine	vaches laitières	lait livré régional	chiffre d'affaires 2023	résultat courant par UTAF (estim. 2024)

Sources : AAgreste - SAA 2024, Compte provisoire de l'agriculture 2023 / Contrôle laitier / Cerfrance

Une année fourragère et laitière mitigée

Les stocks fourragers se consolident depuis deux ans permettant souvent une baisse des surfaces de maïs ensilé au profit de ventes en grain. La production d'herbe est abondante et la campagne de pâturage ne connaît pas de sécheresse estivale, mais l'accès aux parcelles plus humides est difficile au printemps. La qualité des fourrages est globalement décevante et après un bon début d'année, les courbes de lactation marquent le pas au 2ème semestre. La FCO frappe la région dans le courant de l'été et vient amplifier le phénomène. En définitive, les livraisons de lait sur l'année civile 2024 excèdent à peine le volume de 2023.

Le prix du lait subit une baisse en début d'année, après son niveau historiquement haut de 2023. Le déséquilibre entre offre et demande, en lien avec une baisse nationale du nombre de producteurs et une reprise de la consommation, limite cependant le phénomène et provoque même un nouveau renforcement du prix en fin d'année.

L'abondance des stocks fourragers et le prix du lait soutenu incitent nombre d'éleveurs à consolider leur effectif : le cheptel moyen croît de trois vaches par exploitation.

Les prix des aliments et des engrais observent enfin des baisses substantielles (respectivement -10 et -35 %) contribuant à préserver un bon niveau de marge brute, malgré la poursuite de la hausse des frais d'élevage.

Les coûts de construction et d'équipement demeurent élevés et les projets de modernisation se font rares. Seule la robotisation de la traite conserve sa dynamique. Elle concerne déjà 200 élevages en lait de plaine, soit 25 % des producteurs de la région.

Après un bon début d'année, baisse des livraisons au 2ème semestre *(Millions de litres)*

Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Un prix du lait qui se stabilise depuis 2 ans

Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Des charges qui cessent enfin d'augmenter

Source : suivi GALACSY ALYSÉ

Des cheptels qui se consolident mais l'érosion du nombre de producteurs continue

	Lait (kg / VL)	Évol. 2024/ 2023 (kg)	Nb VL	Évol. 2024/ 2023 (%)	Nb livreurs	Évol. 2024/ 2023 (%)	Livraison (M de litres)	Évol. 2024/ 2023 (%)
Côte-d'Or	7 609	168	81,8	+2	155	-3	84	-1
Nièvre	6 967	-217	93,3	+14	33	6	16	-2
Haute-Saône	7 567	40	78	+3	555	-6	289	1
Saône-et-Loire*	7 614	-53	81,4	+2	191	-3	112	-1
Yonne	8 294	86	87,9	+4	128	-6	83	-3
Territoire de B.	7 927	254	84,4	+2	54	-2	32	1
Zone de plaine BFC	**7 682**	**54**	**80,9**	**+3**	**1 116**	**-5**	**615**	**-0,4**

** Hors AOP massif Jura*

Sources : Conseils Élevages, données EDE et estimations, Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté

L'élevage bovin lait de plaine

Bovins lait de plaine*
(échantillon Cerfrance)

418 exploitations dont 2/3 spécialisées en lait

184 ha de SAU dont 71 ha de SCOP,
2,5 UMO et 2 UTAF

79 vaches laitières

559 700 litres de lait vendus en 2024

485 € / 1 000 l estimé en 2024

**Lait de plaine : lait hors AOP massif jurassien*

Un produit en baisse

Le produit des exploitations du groupe lait de plaine est estimé en baisse de 6 % sur la campagne laitière. Il est notamment composé à 55 % de la vente du lait, et à 18 % du produit des cultures.

Une réduction des charges principales

Les deux principaux postes de charges opérationnelles, aliments et engrais, représentent respectivement 49 % et 14 % du total. La baisse des cours de ces intrants permet à la marge brute de se maintenir au niveau de 2023.

Détail de la répartition des charges opérationnelles *(€/ha)*

Source : Cerfrance

La rentabilité des élevages : un « retour à la normale »

L'EBE moyen de l'échantillon est estimé à 116 100 € en 2024, soit une baisse de 10 % par rapport à l'an passé. La rentabilité se maintient cependant à 24 % d'EBE/ produit.

Les exploitations en lait de plaine dégagent ainsi 636 €/ha d'EBE en 2024, à comparer avec les 886 €/ ha de 2022 année record et les 604 €/ha de 2018.

Des résultats en baisse en 2024

Évolution des critères de rentabilité de 2022 à 2024

	2022	2023	Estimation 2024
Produit/ha SAU	2 726	2 766	2 625
dont aide couplée	220	216	216
Excédent brut d'exploitation/ha de SAU	886	707	629
EBE/Produit brut	32 %	26 %	24 %

Source : Cerfrance

Source : Cerfrance

Source : Cerfrance

L'évolution au cours des sept dernières années montre un décrochement du résultat courant par rapport à l'EBE. C'est le signe possible d'une remontée d'amortissements en lien avec des investissements en matériel. Le résultat courant par UTAF s'élève à 18 300 € en 2024, soit 1,07 fois le SMIC net.

La dispersion des performances économiques entre exploitations est notable, avec une forte représentation des extrêmes. Près de 18 % des éleveurs atteignent trois SMIC tandis que 15 % ont un résultat négatif. Le contexte géographique exacerbe probablement les différences pour une année au cours de laquelle les potentiels céréaliers et fourragers sont mis à l'épreuve. Les choix techniques et stratégiques différencient également les entreprises : cohérence des équipements et du système, optimisation des critères d'élevage…

Une situation financière saine malgré un niveau d'annuités conséquent

L'autonomie financière des exploitations de l'échantillon est satisfaisante, avec un taux d'endettement de 34 %. En revanche, une part importante de l'EBE 2024 (55 %) est consacrée au remboursement des emprunts.

Si l'année 2024 a permis de conserver des résultats satisfaisants en moyenne, elle laisse un passif préoccupant pour une part des exploitants : stock fourrager de qualité médiocre, reproduction et santé du cheptel impactées par la FCO, niveau de charges structurellement élevé… Une baisse de production laitière est observée à partir du dernier trimestre 2024, la vigilance est de mise pour la suite.

Chambres d'agriculture

ZOOM

LE COLLECTIF DE MAIN D'ŒUVRE, UNE RÉPONSE AUX CONTRAINTES DE L'ACTIVITÉ LAITIÈRE

La problématique de la main d'œuvre est centrale dans les exploitations laitières. L'astreinte quotidienne autour de l'élevage, la multiplicité des tâches et surtout la contrainte de la traite rendent souvent évident le besoin de travailler à plusieurs. L'analyse de la base de données régionale GALACSY (suivis technico-économiques réalisés par ALYSE et la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire) montre une réelle tendance au regroupement de la main d'œuvre. En effet, en 7 ans, la proportion des exploitations individuelles a chuté de 6 %, alors que les structures à plus de trois UMO représentent désormais près de la moitié des exploitations suivies.

Les collectifs de main d'œuvre en développement continu

Répartition des exploitations par unités de main d'œuvre

Source : GALACSY ALYSE-CA71

Davantage de salariat dans les grands collectifs

Composition de la main d'œuvre

Source : GALACSY ALYSE-CA71

Des tailles de structure proportionnées et sans doute plus vivables

	1 à 2 UMO	2 à 3 UMO	3 à 4 UMO	4 et + UMO
% MO autres activités	6 %	5 %	6 %	15 %
UGB/UMO	72	60	57	53
ha Culture /UMO	52	42	41	36
1 000 l Lait/UMO lait	434	404	399	418
Nombre VL/UMO lait	62	55	53	51

Source : GALACSY ALYSE-CA71

Des performances économiques de bon niveau

Performance en fonction de la main d'œuvre

	1 à 2 UMO	2 à 3 UMO	3 à 4 UMO	4 et + UMO
Lait l/VL	7 058	7 536	7 687	**8 359**
Marge brute €/VL	2 479	2 538	2 584	**2 814**
Coût de production €/1 000 l	631	602	607	**580**
Prix de revient €/1 000 l	490	469	482	**466**

Source : GALACSY ALYSE-CA71

L'analyse des structures d'exploitations avec de grands collectifs (4 UMO et +), montre une main d'œuvre salariée souvent conséquente en complément des associés. Une diversification est davantage observée : réalisation de prestations agricoles (ETA), transformation/vente directe… un moyen de consolider l'exploitation. La taille d'exploitation apparait raisonnée et proportionnée (effectif VL/UMO), avec une certaine efficacité technique (lait/VL nettement supérieur).

Au niveau économique, l'analyse du coût de production du lait montre une réelle efficacité : les charges opérationnelles sont équivalentes, alors que les charges de structure sont diluées par la production laitière. Seul le poste investissement pèse, en lien avec des investissements récents à la suite de fusions/agrandissements. Au final le prix de revient du lait apparaît mieux maîtrisé permettant de consolider le revenu laitier.

Le fonctionnement des grands collectifs nécessite néanmoins des conditions de réussite indispensables : organisation, communication, vision commune, partage des responsabilités et des décisions. Il ne s'agit pas de juxtaposer de la main d'œuvre, mais bien de partager les atouts et contraintes. Sans cela, les bénéfices seront limités et de court terme !